# 

**DÉCLARATION SUR L’HONNEUR**

Je .soussigné........................................................................................................ ......................

exerçant la profession d’Expert-Comptable à titre ...............................................................

déclare sur l’honneur :

-1- que je suis en situation régulière au vu des lois relatives aux services civil et militaire.

-2- que je ne tombe pas sous le coup de l’une des incompatibilités prévues aux articles 12 et 16 de la loi n° 15-89\*.

**Fait à** ...Casablanca.......................... **le** ........02/04/2025........................

\***article 12 de la loi 15-89** : Un Expert-Comptable ne peut être gérant, administrateur-délégué ou fondé de pouvoirs que d'une seule société d'Experts- Comptables ;

\***article 16 de la loi 15-89** : L'exercice de la profession d'Expert-Comptable est incompatible avec toute activité ou tout acte de nature à porter atteinte à l'indépendance de l'Expert-Comptable, en particulier avec :

- tout emploi salarié, sauf les cas prévus à l'article 6 de la loi 15-89 ;

- tout acte de commerce ou d'intermédiaire autre que ceux qui sont directement liés à l'exercice de la profession ;

- tout mandat de dirigeant de société à objet commercial ;

- tout mandat commercial.